

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2004-2005

---

11 JANVIER 2005

---

COMPTES DE L'EXERCICE 2003 - RAPPORT PRÉSENTÉ AU NOM DE LA  
COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DU  
SPORT

PAR **MMES ISABELLE LISSENS ET INGRID COLICIS.**

---

## TABLE DES MATIÈRES

|          |                                                                                               |          |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1</b> | <b>INTRODUCTION</b>                                                                           | <b>3</b> |
| <b>2</b> | <b>ANALYSE DES LITTERAS – VERIFICATION PAR SONDAGE DES PIECES</b>                             | <b>3</b> |
| 2.1      | Généralités . . . . .                                                                         | 3        |
| 2.1.1    | Littera A/0700 – Indemnités de départ . . . . .                                               | 3        |
| 2.1.2    | Littera A/0800200 – Chefs de groupe et membres du Bureau . . . . .                            | 3        |
| 2.1.3    | Littera B/1600 – Divers personnel . . . . .                                                   | 3        |
| 2.1.4    | Littera C/0200 – Journaux-magazines . . . . .                                                 | 3        |
| 2.1.5    | Littera C/0300 – Codes-livres-revues-documents . . . . .                                      | 3        |
| 2.1.6    | Littera D/0500200 – Sécurité (Mobilier-matériel-divers) . . . . .                             | 3        |
| 2.1.7    | Littera F/0100 – Mobilier-matériel-œuvres d’art-entretien . . . . .                           | 3        |
| 2.1.8    | Littera G/0400400 – Boissons-alimentation – séances publiques . . . . .                       | 3        |
| 2.1.9    | Littera G/0400300 – Boissons – alimentation – divers . . . . .                                | 3        |
| 2.1.10   | Littera H/0300 – Téléphone-Fax . . . . .                                                      | 3        |
| 2.1.11   | Littéra I/0100 – Prix et subventions – prix . . . . .                                         | 4        |
| 2.1.12   | Littera L/0200 – Relations publiques – protocole et autres . . . . .                          | 4        |
| 2.1.13   | Littera L/0500 – Divers : salons littéraires . . . . .                                        | 4        |
| 2.1.14   | Littera N/0100 – Subsidés de fonctionnement – groupes politiques . . . . .                    | 4        |
| 2.1.15   | Littera O/0100700 – Association des Secrétaires généraux . . . . .                            | 4        |
| 2.1.16   | Littera R/0100 – Informatique : mise en œuvre prestations entretiens et réparations . . . . . | 4        |
| 2.1.17   | Littera S/0300800 – Rue Royale 72 – menus entretiens . . . . .                                | 4        |
| 2.1.18   | Littera T/0100100 – Berlin – commission culture audio presse . . . . .                        | 4        |
| 2.1.19   | Littera U/0100 – association des anciens parlementaires francophones . . . . .                | 4        |
| 2.1.20   | Littera Ff/0100100 – Mobilier , matériel (extraordinaire) . . . . .                           | 4        |
| 2.1.21   | Littera M/0100100 – Relations internationales . . . . .                                       | 4        |
| 2.1.22   | Littera G/0100300 – Fournitures divers . . . . .                                              | 4        |

## 1 INTRODUCTION

La comptabilité tenue par le service des Finances du Parlement est double. Elle établit, d'une part, les divers postes du budget et, d'autre part, les différents comptes financiers du Parlement.

Les vérificateurs désignés par la commission des Finances, du Budget, des Affaires générales et du sport, ont procédé, par sondage, en date du 29 novembre pour une vérificatrice, et en date du 30 novembre pour l'autre vérificatrice.

## 2 ANALYSE DES LITTERAS – VERIFICATION PAR SONDAGE DES PIÈCES

### 2.1 Généralités

Les dépenses effectuées par le Parlement sont justifiées obligatoirement soit par une décision du Bureau, soit par une décision du Secrétaire général pour autant que la dépense ne dépasse pas un montant de 2.500,00 euros ou encore par une demande d'engagement sollicitée par un agent du Parlement confirmée par le chef de service et accordée par le Secrétaire général dans les limites du montant de 2.500,00 euros qui ne nécessite pas un accord préalable du Bureau.

#### 2.1.1 Littera A/0700 – Indemnités de départ

La vérificatrice examine le mandat n° 4370 qu'elle a demandé qui représente une indemnité de départ d'un membre.

#### 2.1.2 Littera A/0800200 – Chefs de groupe et membres du Bureau

La vérificatrice demande en quoi concerne ce littera.

Le mandat n° 1440 est examiné. Cette pièce émane du Secrétariat social des Notaires pour le traitement d'un collaborateur.

#### 2.1.3 Littera B/1600 – Divers personnel

Le mandat n° 3480 est examiné par la vérificatrice. Cela concerne un remboursement de frais de déplacement lors d'une grève de train.

#### 2.1.4 Littera C/0200 – Journaux-magazines

La pièce 2802 est examinée et concerne le droit de reproduction de documents flamands pour la revue de presse du Parlement.

#### 2.1.5 Littera C/0300 – Codes-livres-revues-documents

La vérificatrice demande à voir le mandat n° 3144. Celui-ci correspond à une facture pour l'achat d'une encyclopédie.

#### 2.1.6 Littera D/0500200 – Sécurité (Mobilier-matériel-divers)

La pièce 3160 est consultée. Elle concerne l'achat de radios portatives afin d'assurer et gérer les secours nécessaires au sein des bâtiments du Parlement.

#### 2.1.7 Littera F/0100 – Mobilier-matériel-œuvres d'art-entretien

La vérificatrice demande à voir le mandat 334 qui concerne la maintenance du parc machines à photocopier.

#### 2.1.8 Littera G/0400400 – Boissons-alimentation – séances publiques

La pièce 4103 est examinée et concerne l'achat de nourriture pour les membres du personnel lors des séances publiques.

La vérificatrice demande à quoi correspond un montant négatif dans le grand livre des opérations budgétaires. Il lui est répondu que cela correspond à un remboursement de facture.

#### 2.1.9 Littera G/0400300 – Boissons – alimentation – divers

La pièce visée concerne l'achat de réserve de café pour la réserve de l'économat.

#### 2.1.10 Littera H/0300 – Téléphone-Fax

La vérificatrice demande à voir le mandat 2952 qui concerne la connexion Internet au Parlement (redevance mensuelle).

Cette pièce concerne le remboursement des frais de téléfax pour un chef de groupe. Il est expliqué à la vérificatrice le principe de remboursement dans ce dossier, à savoir la redevance et les forfaits.

#### **2.1.11 Littera I/0100 – Prix et subventions – prix**

Le mandat 2475 concerne le prix de journalisme (presse écrite) pour 2003 et le mandat 2604 est également examiné. Ce dernier concerne des frais du Comité œuvres d'art.

La vérificatrice demande des informations sur un fournisseur au littera L vu les montants dépensés. Il lui est répondu que cette société était l'organisateur événementiel dans le cadre des fêtes 2003, à savoir l'A.S.B.L. Omnivore.

#### **2.1.12 Littera L/0200 – Relations publiques – protocole et autres**

La pièce 2533 est examinée et concerne la création et fabrication d'épinglettes à l'effigie du Parlement.

La vérificatrice demande à consulter le mandat 3745. Celui-ci concerne des achats pour la réserve-cadeaux du Parlement.

#### **2.1.13 Littera L/0500 – Divers : salons littéraires**

Le mandat 4252 est examiné et concerne un remboursement pour prestation de membres du personnel à l'occasion de ces salons littéraires.

#### **2.1.14 Littera N/0100 – Subsidés de fonctionnement – groupes politiques**

La vérificatrice demande à voir le mandat 2015 relatif aux subsidés payés à un groupe politique.

Explication lui est donnée quant au calcul établi pour le paiement de ces subsidés.

#### **2.1.15 Littera O/0100700 – Association des Secrétaires généraux**

La pièce visée est examinée et correspond à un transfert de littera suite à une mauvaise imputation initiale.

#### **2.1.16 Littera R/0100 – Informatique : mise en œuvre prestations entretiens et réparations**

Le mandat 3951 est examiné et n'appelle aucune observation.

#### **2.1.17 Littera S/0300800 – Rue Royale 72 – menus entretiens**

Le mandat observé n°2608 concerne les câblages électriques dans le cadre d'un système d'enregistrement numérique des débats en séance publique et en commission.

#### **2.1.18 Littera T/0100100 – Berlin – commission culture audio presse**

La facture examinée concerne l'inscription à un forum à Berlin dans le cadre de la commission de la Culture.

#### **2.1.19 Littera U/0100 – association des anciens parlementaires francophones**

La vérificatrice a demandé de regarder la pièce 4470 qui concerne la dotation accordée à l'A.A.P.F.

#### **2.1.20 Littera Ff/0100100 – Mobilier , matériel (extraordinaire)**

Examen du mandat n° 3396 relatif à du mobilier pour 30 postes de travail.

#### **2.1.21 Littera M/0100100 – Relations internationales**

Facture n° 909 relative à un sous-Comité mixte avec le Jura qui a eu lieu à Bruxelles

#### **2.1.22 Littera G/0100300 – Fournitures divers**

La pièce 2502 concerne l'achat de fournitures de bureau diverses

La deuxième vérificatrice signale que de façon générale, et après vérification ponctuelle de l'adéquation entre les factures et les écritures comptables passées, la comptabilité semble tenue avec précision et sérieux.

A l'occasion de ce rapport, elle recommande vivement la mise sur pied d'un système de comptabilité analytique en vue d'une grande efficacité et de la création éventuelle d'un tableau de bord de gestion. Enfin, elle remercie le personnel pour sa disponibilité.

Les commissaires aux comptes-rapporteurs,  
Isabelle LISSENS  
Ingrid COLICIS